

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal
de la commune de Château-Porcien

Séance du 08/09/2023

- Nombre de membres présents : 8
- Nombre de membres représentés : 4
- 15 membres afférents au Conseil Municipal.
- 15 membres en exercice.
- 12 membres ont pris part à la délibération.

Date de la convocation : 04/09/2023
Date d'affichage : 04/09/2023

Objet de la délibération :
2023-09-04
Borne de recharge Station-e.

Présents: M. Didier SIMON, Mr Pascal BALLAN, Mme Marie-Chantal CORNET, Mme Monique POURU, M. Jean-Pierre COUTTIN, Mme Céline ARTICLAUT, Mme Françoise MAILLOT, M. Jean-Luc LEGROUX,

Absents excusés : Mr Patrick PERESSON, Mme Nelly MARCHAND, Mme Nadine BOJANEK donne pouvoir à Mr Pascal BALLAN, Mme Ariane SAULNIER donne pouvoir à Céline Articlaut, Mr Ghislain BRIQUET, Mr Laurent PERONNET donne pouvoir à Mme Marie-Chantal CORNET, Mme Sophie HEDOIN donne pouvoir à Mr Didier SIMON

Secrétaire de séance : Céline ARTICLAUT

Le 8 septembre 2023 à 20 heures, le conseil municipal s'est réuni en lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur SIMON, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 4 septembre 2023.

Mr Le maire demande l'autorisation au conseil municipal d'accorder un droit d'occupation du domaine public à la société Stations-E, immatriculée au RCS d'Évry sous le numéro 835 124 280 RCS, sis 3-5 rue Marcel Pagnol ZI du Clos Auchin 91800 Boussy-Saint-Antoine

- Implantation : rue des promenades, Parcelle AE190 près de la salle Wilbault
- Le demandeur s'engage à occuper le domaine public conformément à la convention-cadre, et, plus particulièrement, à verser une redevance d'occupation du domaine public dans les conditions prévues à la convention cadre soit la somme de 300€/ an

Vote :

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 12

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le:
et publication ou notification
du

Fait en séance et les membres
présents ont signé après lecture.
Suivent les signatures.

Pour extrait conforme
Le Maire,

